

Mail reçu le 18/05/2023 à 16h23

Bonjour,

Je ne suis pas favorable à ce projet de défrichage en vue de la création d'un lotissement « Vensac Océan 3 ».

Assez d'arbres abattus pour artificialiser les sols. ..

Ce lotissement amènera certes, des taxes foncières, mais ne sera pas une valeur ajoutée à la vie même du village.

Les habitants de Vensac Océan 1 et 2, se tournent tout naturellement vers les commerces et les animations de Montalivet et Vendays.

De plus, ces constructions ne s'adressent pas à un public jeune, primo accédant, avec des petits revenus, et peut-être avec des enfants !!

N'oublions pas que le SRIP a perdu une classe cette année...

Merci d'avoir permis de donner notre avis !

Citoyennement vôtre

Marie Pierre Ribéra Moreau

